

Un autre sens du pardon

Par Sar Somanos, écrivain et ingénieur



17-03-2008

*Pour l'auteur de L'apocalypse Khmère, personne ne peut pardonner à la place des victimes du régime khmer rouge, « pas même les juges ». Dans un texte écrit pour les lecteurs de Ka-set, **Sar Somanos** explique comment et pourquoi il a pardonné à ceux qui lui ont enlevé une partie de sa famille et ont jeté un voile noir sur le Cambodge durant 3 ans 8 mois et 20 jours.*

"Quoi de plus naturel que de demander pardon, pour les petites fautes de la vie, comme de bousculer quelqu'un dans la rue parce qu'on a un peu la tête en l'air, parce qu'on est distrait par la vue d'une jolie femme ou d'un beau gosse. Simple question de savoir-vivre, un petit rien qui contribue à une certaine harmonie globale de la société.

Le pardon existe dans toutes les cultures, même si certaines religions en font complètement abstraction. Qui n'a jamais demandé pardon ? Qui ne l'a jamais accordé ? Il fait partie de l'acquis de chacun, quelle que soit son opinion spirituelle. En fait, il est tellement ancré dans l'environnement culturel que l'on se pose rarement la question de son sens véritable. Lorsqu'on est amené à le demander ou à l'accorder, on le fait mécaniquement, sans vraiment réfléchir à ce qui se produit réellement tout au fond de son cœur.

Demander le pardon, c'est reconnaître ses erreurs et implicitement promettre que l'on ne recommencera pas. Mais c'est aussi le désir de retrouver une certaine paix avec soi-même et avec ceux à qui on a fait du mal. L'accorder, c'est dire que la faute est réparée, et que la blessure provoquée peut se refermer. Bref, pour les uns et les autres, cela veut dire que l'on peut reprendre le cours normal de sa vie, ensemble ou chacun de son côté. Une page est tournée.

On peut cependant remarquer que plus la faute est grave, plus le pardon a du mal à s'opérer, tout simplement parce qu'il devient tout aussi difficile de le demander que de l'accorder. Alors il ne reste plus que la justice, dont la sentence, au-delà du rôle social de dissuasion, permet à la victime de reprendre le cours de sa vie.

Et pourtant, il existe des situations où il n'y a ni justice ni pardon possible, pas plus que de vengeance.

C'est ce que j'ai ressenti à la fin de la projection du film *S21, la machine de mort khmère rouge* de Rithy Panh. Tout au long de la confrontation avec les victimes, les bourreaux n'ont cessé de se défaire de leur responsabilité. « J'ai tué, sinon c'était moi que l'on tuait », voilà en substance leur réponse. Comme si vivre, ou plus exactement rester en vie, justifiait tout... A aucun moment ils n'ont exprimé du regret.

Avec ma marraine, nous avons quitté la salle aussitôt la séance terminée. J'avais besoin de laisser s'échapper mes sanglots, dans la pénombre d'une petite rue de Paris. Je me sentais enfermé, oppressé, prisonnier. S'il y avait une justice, ce serait eux qui devraient ressentir cela. Or il n'y en avait point. La perspective d'un tribunal pour juger les anciens responsables khmers rouges était alors quasi inexistante. Et pourtant, je me sentais prêt à pardonner, malgré des blessures impossibles à oublier. Mais ils n'ont jamais voulu reconnaître leurs fautes, pas même du bout des lèvres.

Anéanti, j'ai laissé mes sanglots se perdre dans le bruit lointain de la circulation. La nausée m'assaillait, mon estomac se nouait... Puis, j'ai pensé à mes enfants, à ce que mes filles ressentiraient si elles me voyaient ainsi. Sûr, les connaissant, elles souffriraient aussi, haïraient également, à ma place. Et à leur tour, elles transmettraient leur douleur et leur haine à leurs descendants. Et ainsi de suite... Ces poisons contenus dans la mémoire menaçaient de passer d'une génération à l'autre, à la place de la richesse. J'ai pensé à ma sœur, Thoep, qui s'est sacrifiée pour que je vive. Et si elle est allée jusqu'à une telle extrémité, ce n'est certainement pas pour que je vive à jamais brisé.

Alors, au nom de l'amour pour ces êtres si chers à mon cœur, j'ai décidé de refuser la victoire éternelle à ceux qui nous ont fait tant de mal. Il me fallait donc une clef pour sortir de cet enfermement mental et briser le cercle vicieux. Et cette clef est venue à moi. Elle se tient en un seul raisonnement : Vous refusez d'admettre vos erreurs ? Qu'à cela ne tienne ! Je vous pardonne quand même ! Et si je pardonne, c'est parce que des fautes ont été commises. Par cette simple pensée, j'inverse le processus en remettant la responsabilité là où elle doit être, c'est-à-dire en face des bourreaux. Et cette fois-ci, ils ne peuvent plus se défaire parce que mon pardon vient avec les crimes commis.

Cette démarche a été parfois mal comprise, tant la notion du pardon est associée à la bonté judéo-chrétienne. « Tends l'autre joue si l'on te gifle. » Non, il n'y a vraiment rien de tout cela. En vérité, elle n'a aucun lien avec une quelconque religion ou culture. Elle est personnelle et vise surtout à remettre chacun devant ses responsabilités ; ce n'est certainement pas aux victimes de se sentir coupables. Je tiens à souligner que cette position reflète le processus psychologique qui m'a permis de sortir du piège mental de la victimisation, d'avancer dans la vie, sans pour autant oublier les leçons et les richesses apportées par tous ces tourments.

Quoi qu'il en soit, tout ceci n'est qu'une question de choix. Chacun est libre de choisir son destin. C'est l'une des libertés fondamentales. J'ai choisi de vivre heureux. Parce que je veux donner du sens à cette vie pour laquelle ma sœur a donné la sienne. Parce que c'est également la meilleure façon de débarrasser la mémoire de ses poisons, de ses tourments et de ses rancœurs, avant de la transmettre chargée





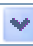

de sagesse et de clairvoyance. Parce que la mémoire n'est pas un devoir, mais une richesse. Parce que s'il y a vraiment un devoir pour tous, c'est le devoir de bonheur."


0 Commentaire

Ecrire un commentaire

Email:	<input type="text"/>
Titre:	<input type="text"/>
Nom:	<input type="text"/>
Website:	<input type="text"/>

2 000 caractères restants

B  **I**     -couleur-  -taille- 



Saisissez le code que vous voyez.

Nous vous remercions de votre commentaire. Votre message pourra être publié sur le site de Ka-set et sera visible par tous les utilisateurs après validation par la rédaction. Veuillez noter que les commentaires dont la longueur dépasse **2 000 signes**, espaces compris, ne pourront pas être publiés dans leur intégralité. Pour tout renseignement sur ce service : redaction@ka-set.info

Fermer la fenetre